

# GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS DANS LA VILLE DE BOUAFLE (CENTRE-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

**N'guessan Éclair-Salès YAO**

Université Peleforo Gon COULIBALY (Korbogo - Côte d'Ivoire)  
eclairsalesy@gmail.com

**Sophie Pulchérie TAPÉ**

Université Peleforo Gon COULIBALY (Korbogo - Côte d'Ivoire)  
pultap78@yahoo.fr

## Résumé

*Situé au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire, la ville de Bouafle connaît une dynamique spatiale en lien avec le développement de ses activités économiques qui influe sur le secteur hôtelier. Ce domaine se développe très rapidement et la production de ses déchets devient très problématique. Les établissements hôteliers qui sont des lieux d'hébergement et accessoirement de restauration, sont de grands producteurs de déchets. La présente étude vise à analyser les modes de gestion des déchets solides des établissements hôteliers dans la ville de Bouafle. L'approche méthodologique est fondée sur la recherche documentaire et les enquêtes de terrain appuyées par des questionnaires et une observation directe. Le choix d'échantillonnage a été très déterminant pour les données représentatives. Il s'est agi d'avoir recours à la méthode de choix raisonné en prenant pour appui la méthode boule de neige pour plus d'efficacité. Les résultats ont montré que les établissements hôteliers produisent divers types de déchets solides. Par ailleurs, 76,18 % des établissements hôteliers enquêtés de la ville de Bouafle ne disposent pas d'infrastructures ou de lieux appropriés de collecte des déchets. Ils s'appuient sur la générosité de la nature pour le déversement de leurs déchets. Ces modes de gestion ont des effets néfastes sur l'environnement et la santé de la population. Face à une telle situation, des pistes de solutions sont évoquées pour une gestion durable des déchets hôteliers.*

**Mots-clés :** Côte d'Ivoire, Bouafle, établissements hôteliers, déchets solides, gestion durable.

## Abstract

*Located in the center-west of Côte d'Ivoire, the town of Bouafle is experiencing a spatial dynamic linked to the development of its economic activities, which is having an impact on the hotel sector. This sector is developing very rapidly, and waste production is becoming a major problem. Hotels, which provide accommodation and, to a lesser extent, catering, are major producers of waste. The aim of this study is to analyze the solid waste management methods used by hotels in the town of Bouafle. The methodological approach is based on documentary research and field surveys supported by questionnaires and direct observation. The choice of sampling was a key factor in obtaining representative data. The reasoned choice method was used, supported by the snowball method for greater efficiency. The results showed that hotels produce various types of solid waste. Moreover, 76.18% of the hotel establishments surveyed in the town of Bouafle have no infrastructure or appropriate waste collection sites. They rely on the generosity of nature to treat and dispose of their waste. These management methods have harmful effects on the environment*

*and people's health. Faced with such a situation, a number of possible solutions have been put forward for the sustainable management of hotel waste.*

**Keywords :** Côte d'Ivoire, Bouaflé, hotels establishments, old waste, sustainable management

## **Introduction**

Dans les pays en développement la production de Déchets Municipaux Solides (DMS) connaît une hausse due à la croissance démographique, au développement économique et à l'urbanisation. La hausse des quantités de DMS et leur gestion inappropriée ont des impacts négatifs sur la santé publique et de la dégradation de l'environnement (Réseau Changement climatique et Environnement 2019 : 2).

Situé au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire, la ville de Bouaflé connaît une extension de son espace urbain. Cette dynamique provient du développement des activités économiques qui influence le secteur hôtelier (Figure 1). Les structures hôtelières croissent très rapidement au point où la production de leurs déchets devient très problématique. Lieux d'hébergement et accessoirement de restauration, les établissements hôteliers sont de grands producteurs de déchets. Ils usent de tous les moyens pour se débarrasser de leurs déchets solides, quel que soit leur conformité à la réglementation hôtelière ou non. Une telle gestion qui ne se préoccupe pas de l'assainissement du cadre de vie des populations engendre impérativement des problèmes environnementaux et sanitaires. Concrètement, comment se fait la gestion des déchets solides des établissements hôteliers à Bouaflé ? Quels sont les impacts de ces modes de gestion sur l'environnement et la santé des populations de la ville de Bouaflé ?

Cette étude vise à analyser les modes de gestion des déchets solides des établissements hôteliers dans la ville de Bouaflé. Alors, il s'agit de présenter les types de déchets solides produits, de déterminer leur mode de gestion et de faire ressortir leurs impacts environnementaux et sanitaires.

L'intérêt de l'étude est de proposer des stratégies à adopter pour une gestion durable des déchets solides.



des déchets hôteliers. Au niveau de la Direction du tourisme, l'entretien s'est fait sur le nombre, le standing et la répartition des établissements hôteliers dans la ville. L'entretien a porté aussi sur les textes réglementaires de l'activité touristique en général. Et par la suite, des questionnaires ont été administrés aux gérants des établissements hôteliers relativement au mode de gestion de leurs déchets solides. Pour le choix des établissements hôteliers, nous avons utilisé l'échantillonnage à choix raisonné en prenant pour appui la méthode boule de neige pour plus d'efficacité, précéder par une phase exploratoire. Cette démarche a facilité le choix des hôtels à enquêter. En effet, les critères imposés pour la sélection desdits établissements sont fonction des différents modes de gestion des déchets solides produits et de leurs situations géographiques. Ainsi, la moitié des établissements hôteliers fonctionnels a constitué l'échantillon d'enquête, soit vingt-un hôtels. Pour la taille d'échantillon des déchets hôtelier à trier, nous avons déposé un seau poubelle dans les hôtels pour la collecte des déchets alimentaires et un sac pour la collecte des déchets plastiques, en cartons, en papiers, et les métaux pendant une semaine. Nous sommes passés ensuite au pesage de ces déchets afin de connaître la quantité de déchets produit par chaque catégorie dans le flux de déchets. Les matériels utilisés, d'abord pour le pesage des déchets est la balance électronique numérique (cinquante kilogrammes) et enfin pour les prises photographiques est l'appareil infinix smart 5. Relativement aux données cartographiques, nous avons fait appel au logiciel Qgis 3.22 pour la confection de la carte et les données quantitatives ont été traitées avec le logiciel Excel 2010. L'analyse des données recueillies a permis d'évaluer le taux de production des déchets selon le type de déchets. Pour connaître le niveau de fréquentation des hôtels, nous avons eu recours à la formule suivante :

$$TO = \frac{\text{Nombre de chambres occupées}}{\text{Nombre de chambres disponibles}} \times 100$$

Le Taux d'Occupation (TO) des chambres est le rapport du nombre de chambres occupées par le nombre total de chambres multiplié par cent. Il permet de rendre compte du niveau de fréquentation d'un hôtel et d'évaluer les performances d'un hôtel en indiquant le pourcentage de ses chambres qui ont été occupées.

Le nombre de chambres disponible se calcule comme suit : le nombre de chambre d'hôtel multiplié par les jours pour lesquels on veut connaître le TO.

## 2. Résultats

### *2.1. Production des déchets hôteliers dans la ville de Bouaflé*

#### *2.1.1. Une offre hôtelière hétérogène*

Sur les quarante-sept établissements hôteliers que compte la ville de Bouaflé, treize sont de bon standing, quinze de moyen standing et dix-neuf hôtels de quartier. Pour la présente étude, nous avons fait le choix de cinq établissements hôteliers représentatifs que sont motel Nazié, Yriée hôtel, hôtel Arc-En-Ciel, hôtel Hindexe et hôtel de la Paix. Parmi les établissements hôteliers enquêtés, nous présentons ici les commodités de trois hôtels. Il s'agit des hôtels Nazié, Yriée et Arc-En-Ciel.

Situé à l'entrée de la ville en venant de Yamoussoukro, le motel Nazié, dans le quartier N'gattakro, dispose de vingt-une chambres toutes climatisées avec TV et canal, un parking interne pouvant accueillir dix véhicules, avec un service de sécurité à l'entrée de l'hôtel. Dans cet établissement, le nombre de nuitée moyenne est de trois par semaine sur un total de vingt-une chambres disponibles, soit un taux d'occupation des chambres de 14,28 %. Ce faible taux met en relief le faible niveau de fréquentation de cet hôtel.

L'hôtel Yriée sur l'axe Yamoussoukro-Daloa (la route menant directement sur le pont du fleuve Bandama) dans le quartier Marahoué, dispose d'un restaurant, un pressing, une piscine, avec dix-sept chambres climatisées alimenté par une connexion wifi, un parking interne pouvant recevoir quinze véhicules et un espace de restauration (Figure 2).

*Figure 2 : Yriée hôtel*



*Source : N'guessan Éclair-Salès YAO, septembre 2023*

Les données recueillies dans cette structure hôtelière en une semaine est de quarante trois nuitées, soit un taux d'occupation des chambres de 36,13 %. Pendant la semaine enquêtée, le nombre de nuitée moyenne est de sept nuitées par jour soit un taux d'occupation journalière de 41,17 % ; Ce qui montre une fréquentation moyenne de l'hôtel. La fréquentation de l'hôtel les weekend notamment vendredi et samedi enrégistre un taux d'occupation de 100% des chambres. Cet état de fait montre que l'établissement connaît un haut niveau de fréquentation pendant ces jours.

L'hôtel Arc-En-Ciel, non loin du pont sur le fleuve Bandama dans le quartier Marahoué, dispose de quinze chambres climatisées avec TV et canal, une connexion wifi, un parking interne et un restaurant fermé (Figure 3).

*Figure 3 : Hôtel Arc-En-Ciel*



*Source : N'guessan Éclair-Salès YAO, septembre 2023*

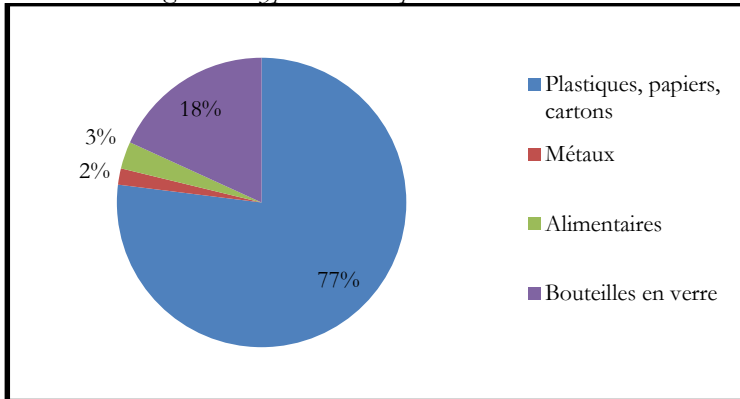
Pendant la période de nos enquêtes dans cet établissement hôtelier, le nombre de nuitée a varié en fonction des jours. En effet, les jours qui ont enregistré un grand nombre de nuits sont vendredi et samedi avec respectivement dix et treize nuits. Le taux d'occupation des chambres le vendredi est de 66,66 % et de 86,66 % pour le samedi. Ainsi, le fort taux de fréquentation est le samedi, jour non ouvrable, où plusieurs travailleurs ne vaquent pas à leurs activités professionnelles.

### ***2.1.2. Caractérisation et quantification des déchets solides produits dans les hôtels***

Deux principales catégories de déchets sont produits dans les établissements hôteliers notamment les déchets non-recyclables et les déchets recyclables. Les déchets non-recyclables sont les déchets, qui,

après collecte sont directement éliminés et les déchets recyclables sont ceux récupérés et stockés pour une réutilisation. Nous présentons les quantités de déchets solides produits à Yriée hôtel (Figure 4)

Figure 4 : Type de déchets produits à Yriée hôtel



Source : nos enquêtes, 2023

Ce graphique met en exergue la proportion de chaque type de déchets produits à Yriée hôtel. Le flux des déchets est de 16,5 Kg en une semaine. Ces déchets produits pendant la semaine enquêtée sont repartis en quatre grandes catégories dominées par les déchets plastiques, papiers et cartons à hauteur de 77%. Les métaux et les déchets alimentaires occupent un taux de 5% ; Ce sont donc les déchets de faible quantité. Quant aux bouteilles en verre recyclables, elles représentent 18% des déchets de l'hôtel. La production des déchets hôteliers varie en fonction des périodes. Deux grandes périodes sont identifiées notamment la basse saison et la haute saison.

La basse saison est généralement la période des vacances scolaires qui s'étend de juillet à septembre, soit trois mois. Pendant cette période, la fréquentation des établissements hôteliers est faible, d'où une faible production des déchets. Relativement à la haute saison, elle débute en octobre et prend fin en juin, c'est-à-dire la période de la rentrée scolaire. Au cours de cette période, la forte production des déchets est observée en fin de semaine, c'est-à-dire vendredi, samedi et dimanche où le taux de fréquentation est élevé. Le taux d'occupation des chambres oscille entre 97% à 100% et le seau poubelle centrale est plein en trois jours. Quant à l'hôtel Arc-En-Ciel, les déchets produits en une semaine ont une masse totale de 3,1 Kg et sont de diverses natures telles que les bouteilles

d'eau pour 1,5 Kg, soit 48,39 % ; les pots en caoutchouc des produits cosmétiques pour 0,5 Kg, soit 16,13 % ; les déchets alimentaires pour 0,9 Kg, soit 29,03 % et les papiers et emballages plastiques pour 0,2 Kg, soit 6,45 %. Le taux de fréquentation durant cette période est de 36, 19 % ; ce qui est inférieur à la moyenne, d'où un faible niveau de fréquentation de cet établissement hôtelier.

Toute cette production de déchets solides dans ces hôtels exige un mode de gestion à connaître.

## ***2.2. Gestion des déchets hôteliers et leurs impacts***

### ***2.2.1. Modes de gestion des déchets solides des établissements hôteliers***

Les établissements hôteliers de la ville de Bouaflé ont quatre principaux modes de gestion de leurs déchets et se présentent comme suit : l'incinération clôturée occupe 4,76 %, la collecte par benne et par le biais d'un collecteur privé dont chacun représente 9,53 %, et le dépôt sauvage 76,18 %.

Ces différents modes de gestion ci-dessus sont respectivement attribués au motel Nazié (Figure 5), à Yriée hôtel (Figure 6) et à l'hôtel Arc-En-Ciel (Figure 7).

*Figure 5 : Lieu de collecte et d'incinération des déchets au motel Nazié*



*Source : N'guessan Éclair-Salès YAO, septembre 2023*

Cette planche présente le bâtiment servant de lieu d'incinération des déchets produits par l'hôtel en interne comme à l'externe. Les déchets internes sont les mouchoirs, les bouteilles d'eau, les emballages des produits d'entretien des chambres. Les déchets externes sont les déchets organiques tels que les feuilles et les branches des arbres, et les tontes de gazon, qui sont au devant de l'hôtel. Au motel Nazié, les déchets sont quotidiennement pré-collectés par les employés de sécurité qui les



regroupent dans le lieu aménagé devant la cour de l'hôtel pour l'élimination de ceux-ci à travers l'incinération. L'ensemble de ces déchets est pré-collecté à l'aide des seaux poubelles. Cet hôtel est le seul établissement de la ville qui utilise un bâtiment pour l'incinération de ces déchets à défaut d'avoir un site de regroupement des ordures ménagères dans les environs. Ce mode de gestion occupe 4,76 % des modes de gestion des déchets hôteliers de la ville et est différent des autres comme celui de Yriée hôtel (Figure 6).

*Figure 6 : Seau poubelle et une benne à ordures*



*Source : N'guessan Éclair-Salès YAO, septembre 2023*

Ces images photographiques montrent un seau poubelle pour la pré-collecte des déchets de l'hôtel et une benne à ordures sur un site de regroupement des ordures ménagères aménagé par la mairie.

Les déchets produits par les clients et les agents de service sont regroupés dans le seau poubelle non loin de la salle de réception, puis acheminés dans la benne à ordures située à cinquante mètres de l'établissement. La pré-collecte est faite quotidiennement dans les chambres et la collecte des déchets sur le site de regroupement est faite lorsqu'il y a une grande quantité de déchets produits. La collecte de ces déchets est assurée par les agents de service ou par les femmes à la recherche des objets recyclables comme les métaux et les bouteilles d'eau minérale. Concernant les bouteilles de boisson, elles sont recyclées par le personnel hôtelier. Ce mode de gestion représente 9,53 %.

Par ailleurs la gestion des déchets à l'hôtel Hindexe est confiée à un particulier qui travaille dans l'informel. En effet, la pré-collecte des déchets est faite par les agents de nettoyage des chambres d'hôtel puis regroupement dans un seau poubelle à l'entrée de l'établissement. Par la suite, le pré-collecteur des ordures ménagères est sollicité pour la collecte

de ces déchets moyennant la somme de 500 francs CFA. Ce dernier, sur le lieu de rejet des déchets, récupère les objets recyclables notamment les bouteilles d'eau et les métaux pour leur commercialisation. La collecte des déchets hôteliers par le biais d'un pré-collecteur occupe également 9,53 %.

Relativement à la gestion des déchets des deux hôtels précédents, le constat fait ici est que la technique de tri et de recyclage est très peu développée. Le volume traité reste limité et concerne surtout les déchets les plus facilement valorisables.

Toutefois, un autre mode de gestion des ordures solides a attiré notre attention ; celui du dépôt sauvage observé à l'hôtel Arc-En-Ciel.

*Figure 7 : Bac à déchets et dépôt sauvage des déchets solides*



*Source : N'guessan Éclair-Salès YAO, septembre 2023*

Cette planche photographique met en relief le matériel de pré-collecte des déchets et le lieu de collecte qui sert à l'élimination des déchets de l'hôtel Arc-En-Ciel. Parmi les déchets produits, seules les bouteilles d'eau sont recyclées pour la commercialisation auprès d'une personne, qui, à son tour les revendent. Dans cet hôtel, il n'existe pas de tri sélectif des déchets. Une fois plein, le bac à ordures est transporté par l'agent de sécurité jusqu'au site de déversement des déchets non loin du fleuve Bandama. Ce dépôt sauvage des déchets, sous l'effet de la pluie, entraîne la pollution du fleuve Bandama. Ce cours d'eau est le lieu de lessive de certaines personnes et le site de traitement d'eau potable de la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODECI). Dans la même veine, l'hôtel de la Paix, situé à dix mètres du passage d'un cours d'eau dans le quartier Biaka, se sert de celui-ci pour évacuer ses déchets solides. Ces modes de gestion des déchets représentent 76,18% dans l'ensemble.

De telles actions impactent négativement l'environnement et la santé de la population.

### ***2.2.2. Impacts de la mauvaise gestion des déchets solides***

De manière générale, les établissements hôteliers de la ville de Bouaflé ne respectent pas la réglementation en rapport avec la gestion de leurs déchets. Les dispositions du Code du Tourisme ne sont pas scrupuleusement respectées et le Ministère du Tourisme, pour l'instant, ne mène pas d'actions coercitives vis-à-vis des opérateurs touristiques. Ce laxisme est à l'origine des 76,18 % des établissements hôteliers qui gèrent de façon irresponsable leurs déchets. Ainsi, l'on parvient aux impacts de la mauvaise gestion de ces déchets qui sont d'ordre environnemental et sanitaire. Le rejet des déchets dans les cours d'eau et dans les espaces de dépôt sauvage ont des effets négatifs sur l'environnement. En effet, ces déchets gérés de façon inappropriée, associés aux ordures ménagères urbaines engendrent l'insalubrité dans l'aire d'étude. De plus, sous l'effet des paramètres climatiques tels que des températures élevées et une forte pluviosité dans la ville, la décomposition de ces déchets entraîne la pollution de l'espace concerné et est source de prolifération de certains organismes tels que les moustiques vecteurs du paludisme qui nuisent à la santé de la population. Ainsi, 77% des enquêtés ont affirmé que cette pathologie est dominante à Bouaflé contre 56% qui ont plutôt présenté la Nasopharyngite (Rhume) comme la maladie urbaine par excellence en raison des fortes odeurs dégagées non loin des sites pollués repartis sur l'ensemble de l'espace urbain.

Pour endiguer ces impacts, il faut nécessairement développer des stratégies durables de gestion des déchets produits en hôtellerie.

### ***2.3. Stratégies de gestion durables des déchets hôteliers à Bouaflé***

Les déchets provenant des établissements hôteliers peuvent être source de nuisance pour la population vivant à proximité, voire un vecteur de propagation d'infection et de dégradation de l'environnement. C'est pourquoi la question des déchets solides est un volet important dans le processus de gestion d'un établissement d'hébergement. Ainsi, pour une gestion durable des déchets hôteliers, plusieurs scénarios peuvent être appliqués au bénéfice des responsables hôteliers. Il est impérieux de procéder au tri sélectif des déchets en fonction de leurs catégories.

Chaque établissement hôtelier doit disposer de bacs pour chaque type de déchets notamment les emballages plastiques, les bouteilles d'eau, les papiers et cartons, les métaux, les bouteilles en verre, les déchets organiques et les déchets alimentaires. Cette classification des déchets permettra une gestion efficace de ceux-ci et favorisera le développement de l'économie circulaire. En effet, les déchets recyclés et classés doivent être orientés vers les industries de recyclage agréées pour le broyage de ces déchets en vue d'une nouvelle transformation et utilisation. Les déchets organiques peuvent servir de compost pour la fertilisation des sols épuisés en humus, d'où un engrais écologique. Les déchets alimentaires, récupérés, peuvent servir d'aliments pour l'élevage domestique en réduisant la quantité de déchets produits. La bonne gestion des déchets hôteliers a une répercussion positive sur la préservation de l'environnement et de la santé des populations. Aussi, en terme économique, ces déchets recyclés seront vendus pour palier à certaines dépenses dans l'établissement. Toutes ces actions doivent être soutenues et supervisées régulièrement par les agents du tourisme en collaboration avec ceux de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) afin de régler les problèmes liés à la propreté, la salubrité et l'hygiène dans les établissements hôteliers et à la gestion appropriée de leurs déchets solides produits. Si possible, des sanctions peuvent suivre en cas de refus de la mise en application de la réglementation en vigueur par les responsables hôteliers à travers le paiement d'une amende comme le stipule le Code de l'Environnement. Le Code de l'Environnement dont dispose la Côte d'Ivoire depuis le 3 Octobre 1996, définit la notion de déchet, pose les principes généraux et stipule dans son Article 26 et 28 que : « Tous les déchets doivent être collectés, traités et éliminés de manière écologiquement rationnelle afin de prévenir, supprimer ou réduire leurs effets nocifs sur la santé de l'homme, sur les ressources naturelles, sur la faune et la flore et sur la qualité de l'Environnement. L'élimination des déchets doit respecter les normes en vigueur et être conçue de manière à faciliter leur valorisation. A cette fin, il est fait obligation aux structures concernées de développer et divulguer la connaissance des techniques appropriées, de conclure des contrats organisant la réutilisation des déchets et de réglementer les modes de fabrication ».

### 3. Discussion

Cette partie met en confrontation les modes de gestion des déchets solides des établissements hôteliers de la zone d'étude à d'autres localités ainsi que leurs impacts environnementaux et sanitaires.

La présente étude a montré que la gestion des déchets hôteliers se fait de trois principales manières notamment la gestion par incinération clôturée avec 4,76% ; le dépôt des déchets sur les lieux de regroupement des ordures ménagères et assimilés, et la collecte des déchets par un collecteur représente chacune 9,53 % ; et le dépôt sauvage des déchets solides dans les cours d'eau et espace libre occupe un taux de 76,18 %. Ce dernier taux, qui est le plus élevé, est dû au manque d'infrastructures de gestion des déchets et plus généralement par le manque de politique et de stratégie adaptées, provoquant ainsi une anarchie dans le circuit de gestion des déchets notamment la pré-collecte, la collecte, le transport et l'élimination. Cette situation incontrôlée des déchets débouche sur la naissance de dépôts sauvages par endroit dans la ville. Ces résultats ne diffèrent pas de ceux obtenus par Gankam et Tchawa (2018 : 8) dans leurs travaux de recherche dans la région du centre au Cameroun. Les hôtels de cette région, d'une manière générale, ne respectent pas la réglementation en rapport avec la gestion des déchets. Environ 75% des établissements hôteliers déversent directement leurs déchets dans les bacs municipaux prévus pour la collecte des déchets ménagers et 20% des établissements confient l'enlèvement aux entreprises plus ou moins agréées qui pour la plupart du temps, les déversent toujours dans des bacs municipaux. Le reste des 5% est déversé dans des dépôts sauvages créés à proximité. Contrairement aux établissements hôteliers de la région du centre au Cameroun dont plus de la moitié déversent leurs déchets dans les bacs municipaux, dans la ville de Bouaflé, plus de la moitié des établissements hôteliers éliminent leurs déchets sur les dépotoirs sauvages.

Par ailleurs, la gestion inappropriée des déchets hôteliers dans la ville de Bouaflé est commune à d'autres localités dans la mesure où c'est pratiquement le même système de collecte qui est appliqué. Cette réalité est soutenue par d'autres auteurs où la production importante de déchets entraîne une mauvaise gestion, des problèmes d'infrastructures et de difficultés économiques. Ainsi, on assiste à un déversement anarchique des déchets dans la nature et dans la baie lagunaire de Marcory-Treichville (Seka et Tia, 2020 : 26).

La mauvaise gestion des déchets solides des établissements hôteliers de la ville de Bouaflé a des répercussions sur l'environnement et la santé des populations environnantes. Elle est source de pollution des cours d'eau et de vecteurs de certaines maladies comme le paludisme. Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement soutient également en montrant que les impacts des déchets solides sur la santé humaine sont divers et dépendent de nombreux facteurs, y compris la nature des déchets, la méthode d'évacuation, la durée d'exposition (PNUE, 2018 : 10). C'est dans cette même veine qu'interviennent Diabagaté et Konan (2018 : 136-137) qui soutiennent que la mauvaise gestion des déchets sur les sites de transfert dans la ville de Bouaké présente des risques de problèmes de santé publique. La présence régulière des ordures sur ces sites constitue le facteur dominant de création de nids de production des vecteurs de menace de la santé tels que les moustiques, mouches, cafards, souris qui foisonnent dans ces endroits. Cette situation est aussi manifeste dans les villes des pays du Maghreb où la gestion inadéquate des déchets solides est en tête des problèmes qui affecte la santé humaine et animal et à de lourdes conséquences qui se traduisent par des pertes économiques, environnementales et biologiques (El maguiri *et al.*, 2016 : 20). Pour corroborer l'impact sanitaire de la mauvaise gestion des déchets, l'Agence américaine de Protection de l'Environnement montre que la décomposition des déchets organiques attire les rongeurs, les insectes et les animaux errants. Les moustiques sont également source de préoccupations lorsqu'ils se reproduisent dans les déchets solides et peuvent être vecteurs de maladies telles que le paludisme, la dengue et le virus Zika (EPA, 2020 : 9). Dansou et Odoulami (2017 :153-154) viennent en appui dans leur article en ce qui concerne les impacts négatifs des déchets au Bénin. Dans leurs travaux, l'incinération des déchets plastiques sur le dépotoir de Founfoun à Porto-Novo dégagent assez de polluants et d'odeurs nauséabondes nuisibles à la santé provoquant des infections respiratoires aigües chez la population.

## **Conclusion**

La gestion des déchets solides des établissements hôteliers de la ville de Bouaflé se fait de trois grandes manières notamment la gestion par incinération clôturée, le dépôt des déchets sur les lieux de regroupement des ordures ménagères et assimilés et le dépôt sauvage des déchets solides dans les cours d'eau et espace libre. Ces différents modes de

gestions des déchets ont des effets négatifs sur l'environnement et la santé de la population. Il s'agit de la pollution des espaces concernés par les dépôts sauvages des déchets solides et de la prolifération des vecteurs du paludisme. Face à ce mode de gestion nuisible, des scénarios sont suggérés aux établissements hôteliers pour une gestion durable de leurs déchets solides. Ces stratégies commencent par le tri sélectif des déchets en fonction de leurs catégories, ensuite les déchets recyclés et classés devant être orientés vers les industries de recyclage agréées en vue d'une nouvelle transformation et utilisation. Une telle gestion des déchets solides impacte positivement l'environnement, la santé de la population et l'économie des établissements hôteliers. Le tri pour la valorisation des déchets solides doit être un impératif pour les établissements hôteliers, contrôlé par une brigade de salubrité hôtelière.

### Références bibliographiques

**Diabagaté Souleymane, Konan Kouamé Pascal,** (2018), « Gestion des ordures ménagères dans la ville de Bouaké, sources d'inégalités socio-spatiales et environnementales » in *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé*, 1(2), pp.126-142.

**L'Agence américaine de Protection de l'Environnement (EPA),** (2020), *Meilleures pratiques de gestion des déchets solides : Guide destiné aux décideurs dans les pays en voie de développement*, Le Bureau de conservation et de récupération des ressources de l'EPA (U.S. EPA).

**Gankam Arsène Delors Foyet, Tchawa Paul,** (2018), « Production et gestion des déchets solides des établissements de tourisme dans la région du centre Cameroun : cas du Mérina hôtel de Yaoundé », in *Déchets Sciences et Techniques*, (78), pp. 3-11.

**Dansou Brice Saturnin et Odoulami Léocadie,** (2017), « Enjeux environnementaux des stratégies de gestion des déchets dans la ville de Porto-Novo au sud du Bénin » in *Revue Ivoirienne des Sciences et Technologies*, (30), pp.138 -159.

**El Maguiri Abdelhakim, Fawaz Naima, Abouri Meriem, Idrissi Laila, Taleb Abdeslam, Souabi Salah, Vincent Roger,** 2016, « Caractérisation physique et valorisation des déchets ménagers produits par la ville de Mohammedia, Maroc » in *Revue Nature & Technologie*, (14), pp. 16-25.

**Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE),** (2018), *Avenir de la Gestion des Déchets en Afrique*, Nairobi, Kenya.

**République de Côte d'Ivoire, Loi n° 96-766** du 3 octobre 1996 portant Code de l'Environnement.

**Réseau Changement climatique et Environnement de la DDC**, (2019), *Gestion des déchets urbains municipaux solides*, Zoï Environment Network.

**Seka Ayé Gnangui Parfait, Tia Lazare**, (2020), « Défaillances du système de gestion des matières résiduelles à la périphérie de la lagune Ebrié d'Abidjan » in *Revue Interdisciplinaire Resol-Tropiques*, 1(1), pp. 14-29.